

A l'attention de Monsieur le ministre de l'Education Nationale

Objet : demande d'audience

Monsieur le ministre,

En cette rentrée, la réforme de la formation continue qui, pour le SNUDI-FO s'appuie sur l'accompagnement prévu par PPCR, se déploie dans les départements. Cette formation prévoit que chaque enseignant soit accompagné dans les 6 ans à la fois dans le cadre du plan français et du plan mathématiques.

Des centaines de collègues par département se retrouvent ainsi inscrits dans des « constellations » de 8 enseignants, bien souvent sans avoir été sollicités.

Désignés par les IEN, les enseignants « constellés » sont contraints de participer à une formation sur une thématique imposée et doivent accepter des visites en classe de leurs pairs, adjoints ou conseillers pédagogiques

Pour le SNUDI-FO, ce dispositif remet en cause la liberté pédagogique des personnels ainsi que leur possibilité de participer à des formations de leur choix.

Enfin, il provoque une charge de travail supplémentaire pour les conseillers pédagogiques.

Dans cette situation, le SNUDI-FO vous demande audience sur cette question afin de vous faire remonter les problèmes posés par ce dispositif, dont le SNUDI-FO demande l'abandon.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric Volle, secrétaire général du SNUDI-FO

